

MONTAUBAN (82) - ASSISES UNE JOURNÉE À ÉTUDIER LE FAMEUX COLIS PIÉGÉ

**Les coïncidences ravivent les tensions**

Un procès aux assises, quand l'accusé nie, ressemble à un match de boxe, intox et coups bas compris... Dans l'affaire Massé, du nom de cet homme accusé d'avoir tenter de tuer ses anciens employeurs et amis en décembre 1994 à l'aide d'un colis piégé, le round d'observation n'a pas duré devant les assises du Tarn-et-Garonne, à Montauban. Lundi après-midi, l'accusé acquitté voilà neuf mois par la cour d'assises de la Haute-Garonne, a parlé de lui (1). Ce grand amateur de bricolage ne ressemblait pas, **a priori**, à un individu capable concevoir, puis à poser une bombe.

Hier pour les jurés, cinq hommes et sept femmes un peu surpris par la profusion de détails offerts à leur analyse, changement de ton. En attaquant le corps du dossier, le mobile éventuel et la conception du colis piégé, le président Richiardi a lancé les hostilités entre la défense, l'accusation et la partie civile. Remarquable de précision, connaissant le dossier dans le moindre de ses nombreux détails, ce magistrat laisse Daniel Massé s'expliquer. Résultat, c'est instructif, parfois surprenant mais aussi long, fastidieux.

« Soyez simple », réclame à plusieurs reprises le président à Daniel Massé.

« UN LITIGE OUI, PAS UN MOBILE! »

Ce dernier ne le peut pas au grand damne de ses propres avocats. Quand l'accusation voit dans le litige commercial entre les époux Hernandez et Massé l'origine du colis piégé, lui réfute. « Je suis passé à autre chose », dit-il en évoquant des projets autour de la construction de péniches. Mais en racontant la colère des époux Hernandez il lâche: « Ils se sont enflammés... ». Au premier rang, les victimes qui portent toujours les stigmates de leurs graves blessures manquent de s'effondrer. Plus tard, le président Richiardi fera remarquer ce mot on ne peut plus malheureux. « Je ne me contrôle pas », se justifie alors l'accusé.

M<sup>e</sup> Simon Cohen a lui, beau jeu, de s'interroger sur le litige « sans importance » qui a amené Daniel Massé à déposer plainte chez les gendarmes. « Par provocation... Et puis de plaintes, y en a tous les jours. (...) Oui, on avait un litige! On l'a gonflé comme une montgolfière pour le transformer en mobile ! », se défend l'accusé.

L'après-midi n'a pas été plus calme. Au contraire. En étudiant la fabrication du colis piégé, les jurés ont pu se rendre compte de nombreux détails troublants. « À l'instruction, vous avez parlé de coïncidences. Vous vous rendez compte qu'il y en a beaucoup », interroge le président.

« Oui », répond Daniel Massé, tout en trouvant toujours un argument pour contester ce qui est présenté comme des preuves par l'accusation. Le tout dans une ambiance de plus en plus tendue.

Poursuite des débats aujourd'hui. Le verdict est attendu demain.

---

(1) Lire notre édition d'hier.

---

## Le procès va-t-il être renvoyé?

L'argument fuse comme un direct. Document en main, M<sup>e</sup> Simon Cohen annonce: « Monsieur Massé, vous avez menti!». Et le représentant des victimes du colis piégé sort un document. La preuve, selon lui, que les recherches menées par Daniel Massé à l'Institut National de la Propriété Industrielle concernaient bien un engin explosif.

Stupeur, et surtout colère de la défense. M<sup>e</sup> Jean-Luc Forget s'indigne: « On ne peut plus continuer ainsi et découvrir des pièces au fur et à mesure de l'audience. C'est inacceptable ».

Le président Jacques Richiardi suspend l'audience. Il est 18 heures. Une heure plus tard, M<sup>es</sup> Forget et Boucharinc, avocats de la défense réclament le renvoi de l'affaire. Ils veulent une procédure « équitable et contradictoire » et donc pendre le temps d'examiner les documents sortis du chapeau par la partie civile. Quelques coups, policés plus tard, le président Richiardi suspend et se retire avec ses assesseurs. Tout le monde s'attend à ce qu'il fasse droit à la demande de la défense.

Surprise à 19 h 45: « Les débats se poursuivent jusqu'au témoignage de l'expert en explosif !».

Hier en milieu de soirée, les témoins se succédaient à la barre. Et notamment le père de Dominique Hernandez, ancien ingénieur, convaincu de la culpabilité de Massé et qui est à l'origine des recherches annoncées par M<sup>e</sup> Cohen comme preuve irréfutable.

On saura ce matin si, finalement, le procès est renvoyé. Une situation surréaliste, et indigne de la justice, plus de huit ans après l'explosion d'un colis piégé !